

# Saint Hilaire Cusson-La-Valmitte



**BULLETIN  
MUNICIPAL**  
N°30



**JUILLET 2022**

# SOMMAIRE

# 2022



## Vie Municipale

Editorial du Maire

Réalisations et projets municipaux

Nettoyage de printemps

Budget 2022 de la commune

Etat Civil

Outils de communications

## Loire Forez

Aides à la rénovation

La Maison France Services

Réseau Copernic

## Vie de la Commune

Le Carnaval

Les activités du C.C.A.S.

Dons à l'Ukraine

Révision des tarifs salle des Fêtes

Théâtre

Paroisse st Jacques du Haut Forez

## Activités des associations

Comité de Fêtes

Les marcheurs de l'Aigue Blanche

Association sportive ASSHML

Saint Hilaire Evasion

Club Saint Hilaire Amitié

Société de Chasse

La FNACA

Les Inséparables

Syndicat agricole

## Infos pratiques

Manœuvre des pompiers

Nouvelle activité

Le Progrès

## Retour sur le passé

Etymologie de la commune

Electrification des bâtiments

communaux et cloches

Orages du 2 juillet 1897

*Merci aux rédacteurs de ce bulletin, toujours aussi passionnés et motivés, merci également aux auteurs des photos qui embellissent notre bulletin.*

Bulletin municipal édité par la **Mairie de Saint-Hilaire-Cusson-La-Valmitte**

Avec la participation de Nicole GIRODON, Jacki VIALON, Bernard DUBREUIL, Gilles BOURGEOT, Valérie BOURGIN, Noël CIVARD, Roland CIVARD, Julien SEGUY FAVIER, Danielle DUBREUIL, Claude FAVIER, Sylvie GIRODON, Hélène GRANGEON, Danielle VALEYRE,  
et les responsables et rédacteurs des associations.

Impression – CGO 12 place Villebœuf – 42100 Saint Etienne – 06 25 13 04 05  
Dépôt légal deuxième trimestre 2018



## ÉDITORIAL DU MAIRE

*Mesdames et Messieurs,*

*C'est avec grand plaisir que nous revenons vers vous pour cette trentième édition du bulletin municipal de St Hilaire.*

*La fin d'année 2021 a été ponctuée par un retour en force de l'épidémie de covid 19, cela a entraîné l'annulation du traditionnel repas des aînés offert par le CCAS de la commune ainsi que l'habituelle cérémonie des vœux de début d'année. Lors de ce nouvel isolement, nous nous sommes efforcés chaque jour à mettre l'accent sur la solidarité envers la population. Aussi nous avons avec l'aide des membres du CCAS essayé d'égayer ces fêtes de fin d'année avec la distribution des colis de Noël et la livraison à domicile du repas qui était initialement prévu le 11 décembre 2021. Cet élan de générosité s'est poursuivi quelques mois après lors du début du conflit en Ukraine. Je salue le geste de chaque habitant pour sa contribution apportée lors de la collecte de dons.*

*L'accalmie du covid a permis à l'ensemble de l'équipe municipale de poursuivre les projets engagés. Les travaux d'aménagement de la place du champ de foire sont aujourd'hui terminés. Je remercie les élus et les employés communaux pour leur implication et leur motivation pour l'aboutissement de ce beau projet.*

*Un souffle nouveau s'est propagé pour nos précieuses associations qui ont accompli un lourd travail pour le retour des différentes manifestations. J'apprécie la contribution et l'effort de chacune.*

*Au fil des pages vous découvrirez nos réalisations ainsi que nos futurs projets qui ne pourraient pas voir le jour sans l'aide précieuse des conseillers régionaux, départementaux, de nos députés et des services de l'Etat. Leur présence est un soutien pour les petites communes rurales c'est pourquoi je leur présente mes remerciements chaleureux.*

*Je conclurai cet éditorial en remerciant les adjoints, les conseillers municipaux et les agents communaux Julien SEGUY-FAVIER et Kévin PERBET pour tout le travail et l'engagement sans faille, qui font grandir notre commune.*

*Je vous souhaite une belle lecture et un bel été.*

Nicole GIRODON

**Mairie de  
Saint Hilaire  
Cusson la Valmitte**

4 rue du Pontet  
Le Bourg  
42380 – Saint Hilaire Cusson la  
Valmitte

Tél : 04 77 50 22 43

**E-mail**

[mairie@sainthilaireclv.fr](mailto:mairie@sainthilaireclv.fr)

**Site internet**

[saint-hilaire-cusson-la-  
valmitte.jimdo.com](http://saint-hilaire-cusson-la-valmitte.jimdo.com)

**Ouverture au public**

Lundi }  
Mardi }  
Jeudi } de 14h à 18h  
Vendredi }

1<sup>er</sup>samedi du mois de 10 à 12h

**Permanences des Elus**

\* Vendredi de 16h30 à 19h  
sauf le 1<sup>er</sup> vendredi du mois

\* 1<sup>er</sup> samedi du mois  
de 10h à 12h

# LES RÉALISATIONS MUNICIPALES

## **La place du champ de foire**

Les travaux de la place du champ de foire sont aujourd'hui terminés. Nous remarquons que les travaux d'aménagement ont été réalisés dans d'excellentes conditions et dans un temps record afin de gêner le moins possible la vie quotidienne des riverains de la place. La réfection des réseaux secs et humides réalisée par l'entreprise FAURIE TP est financée totalement par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Haut Forez et par Loire Forez Agglomération pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement. Ont suivis l'installation du réseau téléphonique et électrique par le SIEL et l'agencement de la voirie. Les travaux se sont achevés par l'aménagement du cadre de vie. Des pavés décoratifs ont été implantés pour définir les différents secteurs, des plantes vivaces, des arbres, des arbustes et des fleurs ont agrémentés les nombreux espaces paysagers. Enfin le mobilier urbain réalisé par l'entreprise voisine Roux à Leignecq a été agencé afin de proposer différents points de détente. Il nous tenait à cœur de conserver un lien avec le passé de la place, nous nous sommes donc attachés à rénover et à embellir la croix qui trône aujourd'hui à sa place initiale.



Photo de la place dans son état initial en 2019



Photo 2022



Croix réalisée par le meilleur ouvrier de France qui restaure les monuments historiques originaire de Savigneux : Didier Jouanjus

La place en quelques chiffres : Le coût total est de 450 000€ H.T. Ce projet n'aurait pu se réaliser sans la participation de la Région qui nous a apporté une aide de 100 000€, le département de la Loire : 50 000€, l'Etat : 70 000€, Loire Forez Agglomération : 70 000€ au titre de l'enveloppe voirie 2021 et 2022. La croix a quant à elle bénéficié d'une aide particulière avec l'enveloppe de solidarité allouée par le département d'un montant de 5796€. Un grand merci à tous ces financeurs.

Les travaux de la place viennent aujourd'hui compléter ceux du jardin paysager réalisés en 2019 et forment un ensemble harmonieux sur lequel la traditionnelle foire annuelle a pu de nouveau se tenir en novembre 2021.



Sol perméable « eco'urba » offert par la Sté JDM Expert de Montverdu qui avait réalisé auparavant l'aménagement du jardin paysager.



Barrières conçues par l'entreprise Delorme- Fournier de Saint Maurice en Gourgois

Il nous reste à adresser nos sincères remerciements à tous les acteurs de ces travaux qui ont permis une exécution sans encombre du chantier. Le résultat exceptionnel contribue au changement et à l'embellissement de notre centre-bourg.

Et maintenant, il reste encore une dernière étape pour cette place : **l'inauguration** qui aura lieu **le samedi 15 octobre 2022 à 10h**, tous les habitants sont cordialement invités.

### **Voirie 2022**

Compte tenu de l'ampleur des travaux sur la place du champ de foire et en accord avec Loire Forez, il n'y aura pas de réfection de voirie en 2022. Toutefois, nous avons réalisé une plateforme aux abords du local technique afin de stocker plus facilement les matériaux (pouzzolane, gravillons) et le matériel en cours d'utilisation.



## **Fleurissement**

L'arrivée du printemps a été symbolisée cette année par la plantation de plus de 600 fleurs grâce à la contribution de Kévin PERBET, l'employé communal aidé de quelques élus. Pétunias, géraniums, œillets d'indes, dahlias, corbeilles d'argents et célosias agrémentent les jardinières des rues, de la place, de la salle des fêtes, de l'ancien lavoir et des différentes entrées du bourg.



## **Point A Temps Automatique**

La campagne de Point à Temps Automatique visant à reboucher les trous sur la chaussée s'est poursuivie début juillet avec la réfection de différentes chaussées.



La route de la Croix de Tienne à Chazourne, la Route de l'Ouche à la Valmitte, différentes voies sur le hameau de la Terrasse ainsi que la route du Chiforais à la Maisonneuve.

Cette opération est réalisée par les services de Loire Forez en collaboration avec l'entreprise TPCF Colas pour un montant de 3600€.

## **Fauchage**

Le premier passage a été effectué par Kévin PERBET, l'employé municipal afin de couper les herbes sur les routes communales. Le but est d'améliorer la visibilité en conduisant et d'éviter les accidents causés par une trop dense végétation. Loire Forez Agglomération opte pour le fauchage raisonné en vue d'une démarche écologique. Le deuxième passage sera effectué par l'entreprise Porte autour des hameaux et du bourg à l'automne.



## **Mise en accessibilité de la Salle des fêtes**

Des travaux de mise en accessibilité à la salle des fêtes pour les personnes à mobilité réduite (PMR) étaient nécessaires afin d'obtenir une attestation de conformité. Une main courante a été installée de chaque côté des marches, ainsi que bandes contrastantes sur les contremarches, puis des bandes podotactiles sur la partie haute de l'escalier. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Delorme Fournier.



## PROJETS EN COURS

### **Réhabilitation Façade**

Afin de persévérer dans la démarche d'embellissement du bourg, nous allons entreprendre le projet de réhabilitation de la façade de l'immeuble situé route de Valprivas qui s'est fortement dégradée depuis ces dernières années. Le mur du jardin et la bascule seront également inclus dans cette rénovation.



### **Appartement Place du champ de foire**

Suite au départ du locataire qui logeait dans la maison située place du champ de foire et constatant l'état vétuste de la bâtisse, le conseil municipal a donné son accord pour entamer des travaux de rénovation. Deux consultations ont été lancées auprès de différents architectes. Le cabinet d'architecte Thierry et Gauthier MAGAUD a été retenu pour le projet qu'il proposait. Les demandes de subventions afin d'aider la rénovation sont en cours auprès de la Région, du département et de l'Etat.



**Loire**  
LE DÉPARTEMENT



## UNE OPÉRATION « NETTOYAGE DE LA NATURE 2022 »

Sous l'égide de la municipalité, un nettoyage de printemps a été organisé avec le concours de diverses associations de la commune.

Malgré un temps maussade, une quarantaine de personnes se sont retrouvées le samedi après-midi devant la mairie pour participer au ramassage des déchets sur chemins, fossés, aux abords des routes et bois...

Plusieurs équipes se sont formées pour récupérer tout ce qui pollue notre environnement, jeté par des personnes indécrites.

Après l'effort, l'après-midi s'est terminé par le verre de l'amitié.

Au départ



A l'arrivée



Sincères remerciements à tous ces bénévoles.

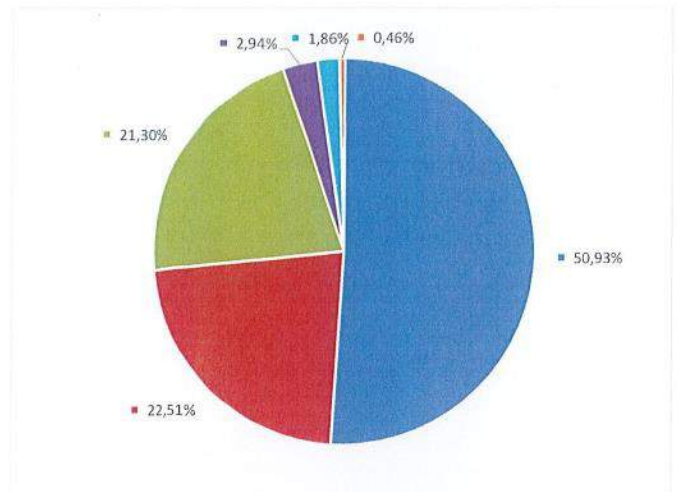


## Budget 2022

### Recettes de fonctionnement

Résultat reporté 2021 (excédent)	273 750 €	50,93%
Impôts et taxes (part communale) *	121 000 €	22,51%
Dotations et participations de l'Etat	114 500 €	21,30%
Mise à disposition de personnel à Loire Forez	15 800 €	2,94%
Revenus des immeubles	10 000 €	1,86%
Divers	2 480 €	0,46%
<b>Total</b>	<b>537 530 €</b>	<b>100,00%</b>

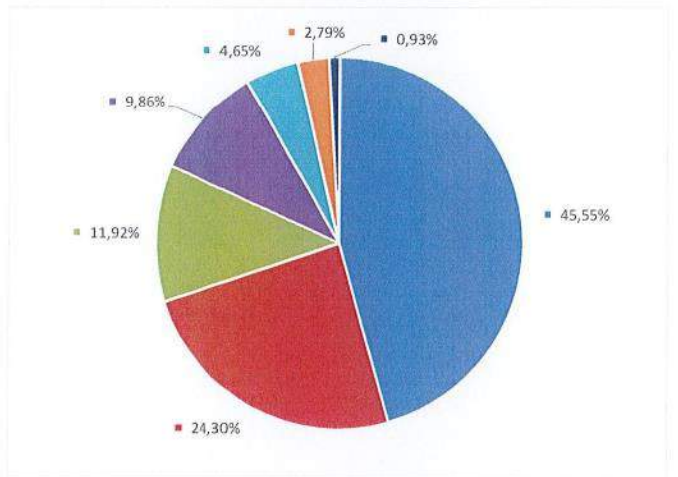
\* pas d'augmentation du taux communal de la taxe foncière pour 2022



### Dépenses de fonctionnement

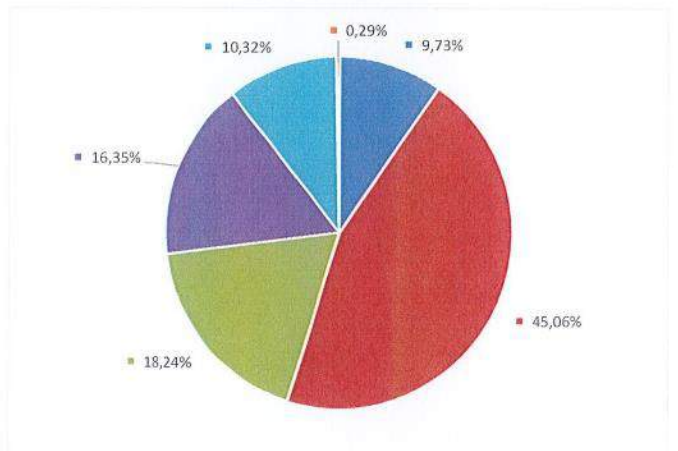
Dépenses générales *	244 867 €	45,55%
Charges de personnel et indemnités des élus	130 600 €	24,30%
Opération ordre transfert entre sections	64 063 €	11,92%
+ transport scolaire	53 000 €	9,86%
Attribution de compensation Loire Forez	25 000 €	4,65%
Subventions aux associations	15 000 €	2,79%
Intérêts emprunts	5 000 €	0,93%
<b>Total</b>	<b>537 530 €</b>	<b>100,00%</b>

\* dont entretien voirie 32%



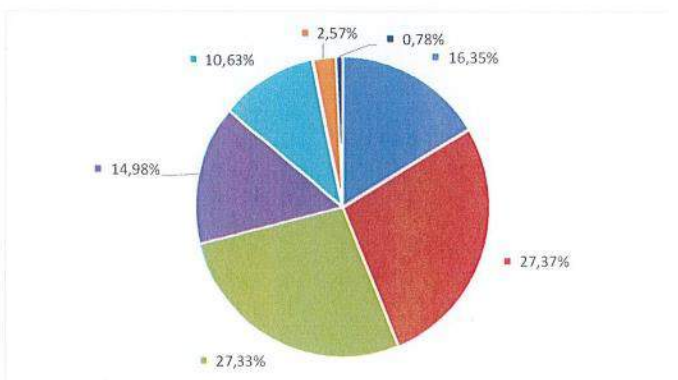
### Recettes d'investissement

Affectation du résultat 2021	64 063 €	9,73%
Subventions d'investissement Place de la Foire	296 829 €	45,06%
Emprunt d'équilibre	120 138 €	18,24%
Excédent capitalisé	107 713 €	16,35%
Fond de compensation de la TVA	68 000 €	10,32%
Divers	1 941 €	0,29%
<b>Total</b>	<b>658 684 €</b>	<b>100,00%</b>



### Dépenses d'investissement

Déficit investissement reporté 2021	107 713 €	16,35%
Remboursement emprunts	180 253 €	27,37%
Rénovation appartement Place de la Foire	180 000 €	27,33%
Autres investissements	98 672 €	14,98%
Aménagement Place de la Foire (solde)	70 000 €	10,63%
Attribution de compensation Loire Forez	16 924 €	2,57%
Divers	5 122 €	0,78%
<b>Total</b>	<b>658 684 €</b>	<b>100,00%</b>



# ÉTAT CIVIL



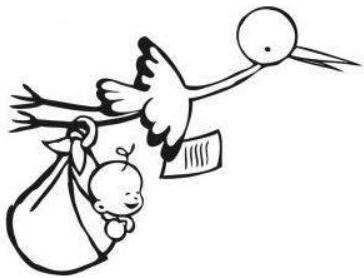
Alma POYETTON  
Le 26 octobre 2021



Thalya MANDIER  
Le 1<sup>er</sup> avril 2022



Esmée PERBET  
Le 12 juin 2022



## **Naissances**

- POYETTON Alma le 26 octobre 2021 - Le Devey
- MANDIER Thalya le 1<sup>er</sup> avril 2022 - Place du champ de foire
- PERBET Esmée, le 12 juin 2022 - Vacheresse

## **Décès**

- DUBREUIL Eric le 14 août 2021 – Le Bourg
- REYMONDON Jean le 26 novembre 2021 - Chazelles
- GIRODON Née CIVARD Marie-Antoinette le 14 février 2022 – Le Bourg
- FAVIER Joseph le 05 mars 2022 – Vignal
- BARJON Bernadette le 07 mars 2022 – Le Devey
- ROLLY Jean le 12 mars 2022 – Chazelles
- GIRODON Née RONAT Bernadette le 05 mai 2022 – Le Pin



A ces familles dans la peine, nous présentons nos condoléances attristées.

## Les nouveaux outils de communication de la commune

### PAGE FACEBOOK



### Site internet

<https://saint-hilaire-cusson-la-valmitte.jimdofree.com/>



L'application **ILLIWAP** permet de recevoir en temps réel sur votre smartphone des informations et alertes de la commune. Manifestations, événements communaux et associatifs, urgences diverses, alertes météorologiques et autres informations vous seront communiqués.

**Cette application est gratuite et illimitée, sans publicité, avec le respect de la vie privée, aucune coordonnée n'est demandée.**

**Sur votre smartphone:** ouvrir le PlayStore ou l'Apple Store; via la barre de recherche taper **ILLIWAP** et installer l'application. Rechercher **SAINT HILAIRE CUSSON LA VALMITTE** et appuyer sur **suivre**.

Nous accompagnons les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement.

### Un accompagnement gratuit pour tous vos projets de rénovation énergétique

Une équipe de professionnels, mise à disposition par le prestataire de Loire Forez, vous accueille et vous conseille gratuitement pour le montage des dossiers de demandes de subvention, et offre un accompagnement personnalisé tout au long du projet. Des aides financières, sous conditions de ressources, sont proposées aux porteurs de projet.

### Nouveau ! "Forez'pirer" : remplacez votre vieux poêle ou votre ancienne cheminée à bois !

Nous proposons une aide financière pour remplacer les systèmes de chauffage les plus polluants, avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les habitants peuvent ainsi bénéficier d'une subvention pouvant aller jusqu'à 750 €, pour l'acquisition d'un nouvel appareil labellisé "Flamme verte 7\*" sans conditions de ressources.



**FOREZ' PIRER**

**JUSQU'À 750 € D'AIDES  
POUR RENOUVELER  
VOTRE ANCIEN POÊLE  
OU CHEMINÉE BOIS !**

Rénovactions42 Loire FOREZ Agglo

Pour tout savoir sur les aides mobilisables et obtenir des conseils sur le choix des appareils et une meilleure combustion du bois, des **réunions d'informations sont organisées cet automne dans les 5 communes précitées, comme Montbrison et Saint-Bonnet-le-Château**. Pour tous renseignements ou prendre rendez-vous près de chez vous, **contacter le guichet unique de l'habitat : 04 77 96 56 66** ou **contact@renovactions42.org**

Un lieu d'accueil unique dédié à  
l'habitat sur Loire Forez :

**La Maison Départementale  
de l'Habitat et du Logement  
(MDHL)**

53, rue de la République  
42604 Montbrison

habitat@loireforez.fr

04 77 96 56 66

[www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)



**Loire**  
LE DÉPARTEMENT



**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Rhône-Alpes

**Carsat** Rhône-Alpes  
Retraite - Santé - Solidarité



ActionLogement

**SOIHA** LOIRE  
SOLUTIONS POUR L'HABITAT

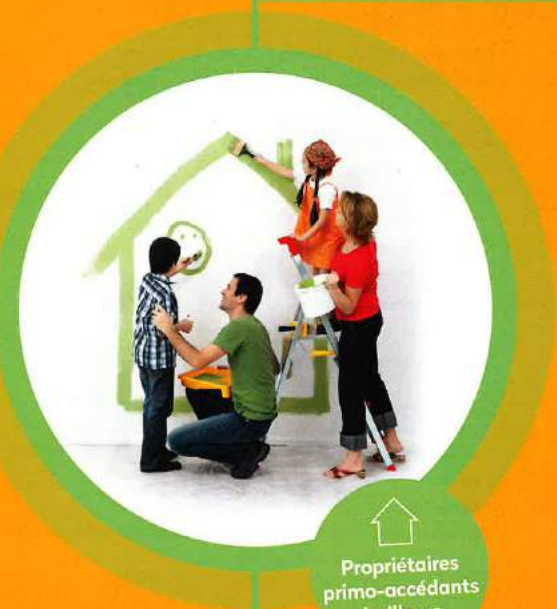
**Rénov'actions 42**  
LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOUVELLEMENT



**adil**  
de la Loire

## AMÉLIOREZ votre LOGEMENT

AIDES FINANCIÈRES  
ET ACCOMPAGNEMENT GRATUIT



Propriétaires  
primo-accédants  
bailleurs

**Loire  
Forez**  
Agglo

Photo: Jooj3

## DES PROFESSIONNELS DE L'HABITAT À VOTRE DISPOSITION POUR VOTRE PROJET DE RENOVATION

### POUR QUI ?

Pour tous les propriétaires !  
Propriétaires occupants, bailleurs, primo accédants.

### POUR QUEL PROJET ?

- Adaptation de la perte d'autonomie.  
Monte-escalier, aménagement salle de bain, création d'une chambre en rez-de-chaussée, etc.
- Réhabilitation lourde.  
Gros œuvre, électricité, sanitaires, etc.
- Performance énergétique.  
Isolation, chauffage, ventilation, etc.
- Mise en location de logements vacants en centre bourg.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Les conditions sont les suivantes :

- ne pas avoir commencé les travaux,
- faire réaliser les travaux par des professionnels.

Les aides financières sont accordées sous condition de ressources.



Montage des  
dossiers de  
subvention et  
accompagnement  
personnalisé et  
gratuit tout au  
long du projet.

### PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

#### NOIRÉTABLE

le 3<sup>e</sup> vendredi du mois  
de 10h à 12h  
et de 14h à 16h

France services  
7 place de l'Église  
42440 Noirétable

#### BOËN-SUR-LIGNON

le 1<sup>er</sup> jeudi du mois  
de 10h à 12h  
et de 14h à 16h

France services  
17 rue de Roanne  
42130 Boën-sur-Lignon

#### SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

le 2<sup>e</sup> jeudi du mois  
de 10h à 12h  
et de 14h à 16h

La Passerelle  
Rue du 11 novembre  
42170 Saint-Just Saint-Rambert

#### MONTBRISON

tous les vendredis  
de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 16h

Maison Départementale de l'Habitat  
et du Logement :  
53 rue de la République  
42600 Montbrison

#### SAINT-BONNET-LE-CHÂTEAU

le 4<sup>e</sup> vendredi du mois  
de 10h à 12h  
et de 14h à 16h

France services  
Espace Découverte  
1 route d'Angel  
42380 Saint-Bonnet-le-Château



## La Maison France Services

Espace Déchelette, 1 rue d'Augel

42380 St Bonnet le Château

Tél. : 04 77 50 14 30 - [mfs.sbc@loireforez.fr](mailto:mfs.sbc@loireforez.fr)

Le service public proche de vous au quotidien

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

Dossiers de demande de retraite, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise, RSA, prime d'activité... **les 3 France Services portées par Loire Forez agglomération comme celle de Saint-Bonnet-le-Château, vous accompagnent dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien.**

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, l'accès aux droits, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques, le point relais particulier emploi (CESU).

La Mission Locale, le Plan local pour l'insertion et l'emploi, certains services du Département de la Loire, le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF), Action logement et Rénov'Action assurent des permanences sur site ou en visio-conférence et vous proposent des accompagnements de proximité.

Des ateliers et des temps d'information sont programmés mensuellement dans chacune de nos France Services : ateliers de professionnalisation « le cocon » à destination des assistants de vie, des conseils et accompagnement en évolution professionnelle proposé par le Centre Interinstitutionnel des Bilans de Compétences (CIBC) et des ateliers « Point Conseil Budget » réalisés par l'UDAF.

### **Des espaces publics numériques (EPN) en accès libre**

Les France Services mettent également à disposition des équipements informatiques en accès libre, à proximité de chez vous. Vous pourrez ainsi numériser un document (scan), imprimer, envoyer des documents par mail, faire vos déclarations, consulter vos e-mails...

Les animateurs numériques assurent un accompagnement individuel pour l'utilisation des outils numériques et vos démarches en ligne.

Chaque mois, ils proposent également gratuitement des ateliers collectifs de découverte et d'approfondissement de l'informatique (sur inscription).

**France Services St Bonnet le Château 04.77.50.14.30 – [mfs.sbc@loireforez.fr](mailto:mfs.sbc@loireforez.fr)**

Notre **ludothèque Loire Forez à Montbrison** a emménagé cet été dans le bâtiment de l'Orangerie, récemment réhabilité. Des nouveaux locaux inaugurés fin septembre et qui offrent désormais 200 m<sup>2</sup> dédiés au jeu dans un espace plus fonctionnel.

Dans le paysage du jeu, Loire Forez compte deux autres ludothèques, situées à Saint-Bonnet-le-Château et à Saint-Just Saint-Rambert.

Le réseau Copernic, c'est aussi 3 médiathèques Loire Forez et 56 bibliothèques communales. Une carte d'adhérent Copernic unique et **gratuite\*** vous donne ainsi accès à plus de 8 500 jeux et 300 000 documents, au plus proche de chez vous.

Informations sur [mediatheques.loireforez.fr](http://mediatheques.loireforez.fr)

**\*Carte gratuite pour les habitants, étudiants et salariés sur le territoire Loire Forez.**



Pour gérer votre compte à distance, connectez-vous sur [www.mediatheques.loireforez.fr](http://www.mediatheques.loireforez.fr)  
votre identifiant est composé de la manière suivante « prenom.nom ». Votre mot de passe correspond à votre numéro de carte.

### Inscription : facile et rapide

- Munissez-vous de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile / de lieu de travail ou d'étude (pour les personnes résidant hors agglo).
- Pour les mineurs, le représentant légal doit remplir et signer une autorisation (formulaire disponible sur le site internet).
- Pour les collectivités (établissement scolaire, association, maison de retraite, centre de loisirs...) et les assistant(e)s maternel(le)s : présentation...
  - d'une fiche d'inscription « collectivité » (formulaire disponible sur [www.loireforez.com](http://www.loireforez.com)) remplie et signée par le responsable de la collectivité
  - d'une déclaration sur l'honneur du nombre d'enfants gardés (pour les assistant(e)s maternel(le)s).
- La carte « collectivité » est nominative et dédiée à une utilisation professionnelle des ressources du réseau Copernic.

La simple présence dans les locaux sous-entend une acceptation tacite du règlement intérieur consultable dans son intégralité sur le site [www.mediatheques.loireforez.fr](http://www.mediatheques.loireforez.fr).

Les mineurs fréquentent le réseau sous l'autorité de leurs parents ou représentants légaux. Le titulaire d'une carte est personnellement responsable de sa carte et de l'usage qui peut en être fait par une tierce personne. Tout changement d'adresse et de situation, toute perte ou vol de la carte, doivent être immédiatement signalés aux médiathèques-ludothèques.

Les informations recueillies lors de l'inscription sont à usage strictement interne. En vertu de la loi « informatique et liberté » du 06/01/1978, l'utilisateur a droit d'accès et de rectification à ces informations.



## Emportez la culture avec vous

Il vous suffit de présenter votre carte d'adhérent pour emprunter, ou à défaut une pièce d'identité.

### ABONNEMENT INDIVIDUEL

Jusqu'à **15 documents** tous supports confondus, dont **4 DVD, 4 CD, 1 jeu** et **1 jeu surdimensionné**.

Prêt de **3 semaines**.

### ABONNEMENT « COLLECTIVITÉ »

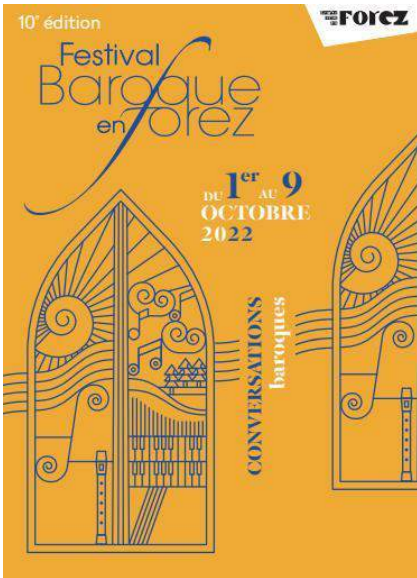
Jusqu'à **45 documents** tous supports confondus, dont **4 DVD, 8 CD, 5 jeux** et **1 jeu surdimensionné**.

Pour les assistant(e)s maternel(le)s, **15 documents** tous supports confondus dont **4 DVD, 8 CD, 1 jeu par enfant gardé** et **1 jeu surdimensionné**.

Prêt de **6 semaines**, sauf pour les jeux (3 semaines).

Les documents audiovisuels sont exclusivement prêtés pour un usage privé et ne peuvent faire l'objet de diffusion publique (dans les écoles par exemple). La diffusion publique de musique enregistrée doit faire l'objet d'une déclaration aux organismes gérant les droits d'auteur. Le réseau décline toute responsabilité en cas d'infraction à ces règles.

# BAROQUE EN FOREZ



Du 1<sup>er</sup> au 09 octobre 2022 la neuvième édition *Baroque en forez* revient dans notre belle région de Saint Bonnet le Château et ses alentours. Avec des artistes issus majoritairement de notre département avec des objectifs de médiation culturelle.

Sur la thématique « conversation Baroque », **un concert découverte aura lieu dans notre Eglise de Saint Hilaire le jeudi 06 octobre 2022 à 19h.** Nous pourrons apprécier les œuvres de Telemann, Boismontier, pour traverso, flûte alto et clavecin.

Les étudiants du conservatoire de Saint-Etienne à rayonnement régional auront carte blanche pour cette interprétation avec Florent MAYET directeur musical du festival et Mme Evelyne CHOUVIER vice-président de la culture à Loire Forez.

**JEUDI**  
**06/10** à 19h00

 SAINT-HILAIRE  
CUSSON-LA-VALMITE   
Église

Elèves du Conservatoire à rayonnement Régional Massenet de Saint-Etienne



Cœuvres de Telemann, Boismortier pour traverso, flûte alto et clavecin

Autre instrument phare de l'époque baroque, le traverso, ancêtre de la flûte traversière moderne. Parce que tendre et intime, il est l'un des instruments favoris des compositeurs intéressés par la conversation musicale. Allemagne, Italie et France : embarquez pour un tour d'Europe du style concertant mené avec enthousiasme par notre jeunesse musicale locale.

## Infos Pratiques

<b>RESERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS</b> Office de tourisme Loire Forez 1 place Eugène Baune 42600 Montbrison 04 77 96 08 69	<b>TARIFS</b> Concert découverte 5 € Concert promenade GRATUIT Concert Grand format plein tarif 20 € tarif réduit (chômeur, étudiant) 10 € moins de 18 ans GRATUIT Pass 3 concerts grand format 45 €
--	--

Flasher ce QR code



Ou rendez-vous sur :

[www.loireforez.com](http://www.loireforez.com)  
[www.baroque-en-forez.fr](http://www.baroque-en-forez.fr)



# CARNAVAL



La coutume du carnaval perdue dans notre village.

Après avoir revêtu leurs plus beaux costumes : spiderman, fées, princesses, indiens, jeune mariée, animaux... les enfants vont toquer aux portes du village afin de récolter des friandises ; récolte qui s'avère toujours très fructueuse !

Merci aux habitants de jouer le jeu.

De retour de leur périple à la salle des fêtes, de délicieuses crêpes sont savourées avec plaisir.

Merci aux mamans et mamies pour la préparation de la pâte et aux charmants bénévoles qui les font sauter dans la poêle.



## INSTALLATION DU SAPIN DE NOËL

Décembre, A quoi pense t-on ? A **Noël**  
Enfants et bénévoles préparent les cadeaux multicolores. Les cadeaux sont pliés par les enfants, les membres du CCAS ainsi que les membres du Conseil Municipal.  
Ensuite vient le moment d'installer le sapin, celui-ci a été offert, cette année, par Jean Paul AVRIL et érigé par René et Victor CHOUVELON avec leur camion grue. Nous les en remercions sincèrement. La guirlande électrique est disposée et brillera début décembre.



### Le Père-Noël

Comme chaque année, la venue du Père-Noël qui sillonne les rues avec sa calèche est très attendue par les enfants.  
Il est accueilli avec des étoiles pleins les yeux, c'est un véritable moment de joie pour eux !  
Tours de calèche, séances photos terminés, place au goûter...friandises, gâteaux confectionnés par les familles, suivis par le spectacle « Cirque Francotelli » qui a passionné petits et grands.



Et ensuite place au spectacle...

Numéros d'acrobatie, de jonglage ou de clown... toute la famille Francotelli développe de nombreux talents de génération en génération. Animaux savants étaient également de la partie, le tout pour un spectacle dynamique et joyeux.



Les familles réunies à la salle des fêtes pour le goûter de Noël. Salutations aux parents pour la préparation des gâteaux.



Numéro d'équilibriste



Ravioli le clown en compagnie des enfants



Démonstration d'un barbier non conventionnel à Saint Hilaire

## C.C.A.S.

Après une année sans possibilité d'organiser le repas des aînés en 2020, la date du 11 décembre 2021 avait été retenue pour se retrouver en salle des fêtes et perdurer ainsi la tradition très appréciée. 65 convives étaient inscrits, l'Auberge Chez Cathy avait la charge de préparer le repas, notamment le chevreuil offert par la société de chasse que nous remercions vivement.

Cependant, c'était sans compter sur le retour des restrictions, pour être certain de préserver au maximum la santé des convives le CCAS réuni dans les jours précédents a choisi de transformer ce repas en un portage à domicile.

Un grand merci à Cathy et son équipe pour ces modifications de toute dernière minute mises en place dans un temps record.

La totalité du repas et des friandises prévues ont ainsi été portées au domicile de chacun par les membres du CCAS.



Pour les personnes de plus de 70 ans ne pouvant participer au repas un colis confectionné par le restaurant l'Épicerie à base de produits locaux été prévu alliant goût et jolie présentation.

Chacun ayant choisi cette option a reçu la visite des membres du CCAS, visite toujours très appréciée en ces moments de fêtes de fin d'année.



Nicole GIRODON - Noël CIVARD  
Présidente et Vice-Président du CCAS  
ont rendu visite aux différents résidents  
des EHPAD de Saint Bonnet, Usson en  
Forez , Saint Pal en Chalencon.

Outre la remise d'un colis de douceurs et  
de produits de soins, ces visites sont de  
bons moments de convivialité et de  
discussion comme ci-contre auprès de  
Lucette VALADIER ancienne membre du  
CCAS, du Conseil Municipal, du Comité  
des Fêtes qui a donné beaucoup de son  
temps pour la vie active de la commune.



Préparation des colis avec les membres du CCAS



Colis préparés par Isabelle - restaurant l'Épicierie à Saint-Hilaire

### **Quelques dates à retenir pour les festivités 2022**

Samedi 3 décembre : Visite du Père Noël

Samedi 10 décembre : Repas du CCAS

## COLLECTE DE DON POUR L'UKRAINE

Au mois de Mars, quelques jours après le début des hostilités en Ukraine, la mobilisation générale a été impulsée par Loire Forez Agglomération concernant la collecte de dons. Le CCAS de notre commune s'est rassemblé afin de collecter vivres, produits d'hygiène, médicaments et produits de première nécessité. Ces dons ont ensuite été recensés à Montbrison pour être acheminés en Ukraine dans les meilleures conditions.



### REVISION DES TARIFS DE LA SALLE DES FETES

Les tarifs de location de la salle des fêtes ont été revus en début d'année 2022. Le montant est inchangé pour les habitants de Saint Hilaire, il reste toujours à 220 € le week-end mais a été réévalué pour les réservations extérieures à la commune à 420€ le week-end.

LOCATION SALLE DES FETES	COMMUNE	EXTERIEURS	OBSERVATIONS
Week-end, jours fériés et veilles jours fériés	220,00 €	420,00 €	<b>TARIFS AU 01/01/2022</b>
Jours de semaine	100,00 €	100,00 €	
Demi-journée	80,00 €		
Caution	800,00 €	800,00 €	
Associations communales	80,00 €		GRATUIT 1 FOIS PAR AN
Comité des fêtes			GRATUIT

## COMITE DES FETES

Après de nombreux mois sans manifestation, le comité a repris ses activités en douceur. La première manifestation était la rando du vin chaud en octobre 2021, elle a connu une bonne participation avec 450 marcheurs.



En soirée plus de 400 soupes ont été servies à la salle des fêtes, et quelle joie de se retrouver entre amis, familles ou randonneurs pour déguster ce fameux plat local. Merci aux cuistots qui nous ont régautés !



### Repas en plein air du 3 juillet 2022

Enfin les retrouvailles pour le traditionnel repas en plein air, le dimanche 3 juillet au terrain de l'ambulant avec une météo estivale. Cette journée inter génération s'est passée dans la bonne humeur, joie et rires. L'après-midi s'est poursuivi avec concours de boules ou cartes ou avec une ballade sur les sentiers ombragés.



Les cuisiniers attentifs à préparer la Jambalaya



Les heureux vainqueurs de la journée

**Prochaine manifestation :**



*Repas inter-générationnels du Comité des Fêtes, le 3 juillet 2022*



# L'ASSOCIATION DES MARCHEURS DE L'AIGUE BLANCHE



C'est une association fédérée de randonneurs(es) pédestres. Elle a 25 ans cette année, elle est composée de 120 adhérents dont 86 licenciés. Son siège est à la mairie de Saint Hilaire Cusson la Valmitte. Suite au conseil d'administration en date du 8 novembre 2021, Jean Bourgin, a décidé de laisser ses fonctions de président.

Voici la nouvelle composition :

Gisèle Gay, Présidente  
Jean Luc Chouvelon, vice-président,  
Gilles Bourgeot, Trésorier  
Michel Chataing, trésorier Adjoint  
Jean-Claude Gaidot, Secrétaire,  
Marie-Thérèse Favier, Secrétaire adjointe,

Nous remercions Jean Bourgin pour ses 8 années de présidence et souhaitons la bienvenue à la nouvelle présidente, Gisèle Gay, retraitée, qui réside à Vacheresse.

## MARCHES

Après une pose liée aux restrictions sanitaires, durant 2 ans, l'association a pu enfin, en 2022, se remettre totalement en activité.

Seul(es) les licencié(e)s peuvent participer aux randonnées pédestres, les marches sont cadencées de manière bi- mensuelle.

Les samedis après-midi, la distance est d'environ 10 km, et les lundis pour la journée, la distance est de 20 à 25 km.

A noter que le 11 juin, les marcheurs de l'aigue blanche ont emprunté le circuit balisé en blanc faisant le tour de la commune pour la journée. Il avait fait l'objet d'un article dans le bulletin municipal de l'an dernier. Rappelons sa distance : 30 km, Chacun(e) a pu le réaliser en totalité ou en partie, selon certaines variantes, qui permettent de raccourcir la distance. Ce fut une belle journée ensoleillée, mais également rafraichissante, dans les sentiers boisés et au bord de l'aigue blanche.

Les marches continuent en juillet et en août, de manière hebdomadaire, tous les jeudis soirs.

## RANDONNEE CAMPAGNARDE

Grâce à l'aide des bénévoles, et en partenariat avec le comité des fêtes, 2 belles randonnées campagnardes sont mises en œuvre :

- La marche des babets, **le 15 mai 2022**
- La marche du vin chaud du Comité des fêtes **le 8 octobre 2022**



Elles partent depuis la salle des fêtes de saint Hilaire, et offrent plusieurs circuits, dont 1 réservé aux handicapés. Elles s'échelonnent entre 4 km et 25 ou 30 km et proposent 3 ravitaillements.

En ce qui concerne la marche des babets, organisée le 15 mai, 58 bénévoles ont participé à son organisation, et ont assuré le bon déroulement de la manifestation.

Ce fut une belle journée !!!! 750 marcheurs ont été accueillis. Tout le monde était ravi de se retrouver, et a apprécié : l'accueil, les circuits, le site, et les ravitaillements.

## SEJOUR HORS DEPARTEMENT

Il en a été de même avec le séjour à Praz sur Arly, du 13 au 16 juin qui a permis à certains de nos licenciés de parcourir les beaux sentiers de la Haute Savoie, d'admirer les paysages montagnards et de passer de bons moments tout près du Mont Blanc.



## FESTIVITES

En revanche, tous les adhérents peuvent participer aux différentes activités festives. Ce fut le cas lors du midi minuit, repas avec animation organisé le 9 avril à la salle des fêtes.



2 ans d'attente .....Ce fut une joie de se retrouver, pour faire la fête ! Il en est de même en juin, lors de notre soirée casse-croûte en fin de saison bien estimée, et de notre journée détente fin août, à la Quérette.

## COMMUNICATION

Par ailleurs, un blog sur le net « les marcheurs de l'Aigue Blanche » précise les dates et lieux des randonnées, les relate et les illustre par de belles photos. Tout le monde peut le consulter.

Cette année, les inscriptions et demandes de licences 2023, s'effectueront dans la salle des fêtes en début d'après-midi de l'assemblée générale prévue le samedi 1<sup>er</sup> octobre à partir de 14 h 30.

Les personnes désireuses de faire partie des " marcheurs de l'aigue blanche " devront être munies d'un certificat médical, précisant que l'activité randonnée pédestre leur est autorisée, et de leur chéquier pour régler leur adhésion et leur licence.



## LE CLUB DE FOOT DE L'A.S.S.H.M.L.

Après deux saisons perturbées par la crise sanitaire liée au covid, entraînant les arrêts des championnats en cours de saison et l'annulation de nos tournois, nous avons enfin pu rechausser les crampons pour cette saison 2021-2022.

Un nouvel organigramme a vu le jour et notre bureau a été sensiblement modifié afin d'intégrer de nouveaux jeunes.

Yves CIVARD : président

Pascal MARTIN : vice-président

Roland CIVARD : secrétaire

Céline CHABROT : trésorière, Bertrand DUBREUIL : adjoint

Clarisse ORELUT : responsable buvette, Tom CIVARD : adjoint

Christian GIRAUDON et Cyril DUBREUIL : responsables équipe sénior

Robert DECOURTYE et Christelle MAISONNEUVE : responsables équipe féminine

Emilie GIRODON et Pascal MARTIN : responsables équipe critérium

La grande satisfaction a été l'arrivée de 5 jeunes de 16 à 20 ans en équipe sénior et de 3 nouvelles recrues âgées de 15-17 ans en équipe féminine.

Ce nouveau vivier, bien intégré, vient renforcer nos effectifs et nous permet de pérenniser notamment notre équipe sénior pour l'avenir.

Si vous êtes intéressés pour pratiquer le football en tant que joueur ou pour prendre une licence dirigeant, n'hésitez pas à nous contacter au 06 01 96 54 76

Vous pouvez aussi consulter notre site en tapant [asshml-foot.e-monsite.com](http://asshml-foot.e-monsite.com)

Toujours soutenue par les Mairies de Saint Hilaire et Merle-Leignec et en parfaite entente, notre Association continue d'entretenir son complexe sportif de l'Ambulant, afin que ses licenciés puissent pratiquer leur sport dans les meilleures conditions possibles.

Les membres de notre Association assurant la tonte de la pelouse, le traçage, la taille des haies ainsi que les divers travaux d'entretien.

Ce sont de nombreuses heures passées sur le terrain mais au final, la satisfaction de posséder un bel espace sportif.

Nos 2 tournois féminin et sénior se sont déroulés courant juin dans la convivialité et ont connu un beau succès. Le public était au rendez-vous et a apprécié les repas proposés.



*Remise des trophées du tournoi féminin du 11 juin 2022*



*Remise des trophées du tournoi sénior du 25 juin 2022*

Vous pouvez aussi assister aux rencontres de nos équipes en championnat les samedis après-midi pour les filles et les critères et le dimanche après-midi en ce qui concerne les séniors.

Très sportivement, pour le Club, le Président,

Yves CIVARD

## ST HILAIRE EVASION SPORTIVE

Le Trail des Vallées ne fait pas exception à la règle et ces années de pandémie ont bouleversé nos habitudes. Les manifestations, qui font la vie de la commune, ont souvent dû être annulées ou modifiées mais essayons de ne pas baisser les bras.

Pendant deux ans, notre course n'a pu être organisée dans des conditions normales mais les baskets n'étaient jamais très loin et nous avons profité de ces longs mois pour continuer d'arpenter notre belle nature entre les côtes de Cuite, les gorges de l'Andrable et parfois des contrées plus lointaines. On dit que courir fait mal aux guiboles mais fait du bien à la tête. Et la tête il a fallu la faire travailler pour trouver de nouvelles idées... une rando VTT... et pourquoi pas ?

Le défi est lancé. Quelques mois auront suffi pour préparer cette journée du 9 avril. Trois parcours étaient proposés 11, 22 et 55km. Plus de 180 vttistes avaient fait le déplacement pour venir découvrir notre territoire d'une autre manière. Les cuissots... même les plus développés ont bataillés pour venir à bout de ces kilomètres mais tous les participants étaient satisfaits de cette matinée même si dame météo n'était pas des plus clémentes. Une chose est sûre, rendez-vous en 2023 pour la deuxième édition !!

Maintenant place à l'organisation du Trail des Vallées qui aura lieu le week-end du 27 et 28 août. Cette année, une petite nouveauté viendra compléter le programme. Le samedi à 17h sera donné le départ de la « Montée de Cuite ». Une course en duo d'environ 5km avec un coureur qui devra rejoindre Saint Hilaire par la route et le deuxième par les chemins. Le duo gagnant sera celui qui aura le meilleur cumul de temps. Une course qui s'annonce rapide... les chaussures ne vont pas avoir bon faire !!! Le dimanche, trois parcours seront proposés (10, 19 et 29km) et la matinée sera clôturée par le traditionnel jambon à la broche. Cette année, nous soutiendrons Jules et l'association AFAO (Association Française de l'Atrésie de l'Œsophage) Comme pour chaque édition, nous faisons appel aux bénévoles pour nous accompagner dans la réussite de cet évènement.

Sportivement

L'équipe Saint Hilaire Evasion Sportive





## CLUB SAINT HILAIRE AMITIE

Notre club compte à ce jour 19 adhérents dont plusieurs sont de Leignec, à jour de cotisation. Avant la pandémie nous étions en moyenne entre 12 et 15 adhérents chaque jeudi après-midi. Aujourd'hui nous sommes 8 au maximum. Certains sont partis en maison de retraite, d'autres ont arrêté pour grand âge, d'autres nous ont quittés pour toujours.



Nous espérons encore que notre club retrouvera des couleurs avec de nouvelles personnes : du sang neuf est toujours bénéfique en toute circonstance ! Pour cela il faudrait de nouvelles recrues dès maintenant, de façon que nous puissions envisager à la prochain assemblée générale, un repreneur éventuel qui insuffle nouvelle dynamique

Lorsque je suis entrée au club en 2005 Madame Fournier était présidente. Puis, en 2006, elle a souhaité s'arrêter pour cause de santé. Elle a organisé une assemblée générale, Monsieur Fouilloux, alors maire de la commune était présent et m'a demandé de prendre la présidence, Après un vote, un nouveau bureau a été formé !

En 2007 nous étions une trentaine puis plusieurs années plus tard les piliers du club Mesdames Grangeon, Faure, Bruyère, Mme et M. Estieux, Mme et M. Hérault et bien d'autres, nous ont quittés, petit à petit,.. Ayons une pensée pour EUX.

Nous partageons des moments conviviaux, à l'écoute des envies de nos adhérents : jeux de cartes, jeux de société, sorties organisées, balades éventuelles, repas partagés etc.

Accueillir de nouveaux adhérents, serait tellement enrichissant. Une nouvelle présidence et un bureau rajeunis deviennent nécessaires pour le club : notre CLUB va s'éteindre faute de repreneur. Il nous semble impensable que cela arrive chez nous. Pourtant cela est bien arrivé à Saint Bonnet le Château, à Saint-Etienne où les Clubs de quartiers se sont majoritairement arrêtés !

M.CHASTEL

Présidente.

## CHASSE COMMUNALE DE SAINT HILAIRE CUSSON LA VALMITTE

La saison de chasse 2021-2022 s'est achevée le 27 Février. Tout au long de la saison, nous avons organisé des battues quasiment tous les week-ends, lors desquelles nous avons prélevé 34 chevreuils et 9 sangliers.

En ce qui concerne le petit gibier, 11 lièvres ont été prélevés sur 15 possibles. Pour les faisans et perdrix lâchés, seulement 40 % n'ont pas échappé aux chasseurs ceci est sûrement dû à une forte présence de nuisibles. Beaucoup pensent aux renards mais pas seulement, fouines, martres et chats errants sont également responsables.

Comme chaque année, nous allons organiser notre sanglier à la broche avec les agriculteurs de la commune au terrain de foot. Nous tenons à cette journée très conviviale afin de garder cette relation de confiance et d'amitié entre nous.

La société de chasse est également à la recherche d'un local de chasse afin de pouvoir procéder au dépeçage du gibier dans des conditions sanitaires les plus convenables mais aussi pour garder une bonne ambiance comme n'importe quelle association. Le contact est établi avec la municipalité.

Pour terminer, bonnes vacances à toutes et à tous.

Et aux chasseurs, belle et bonne saison de chasse 2022-2023.





# COMITE FNACA SAINT HILAIRE MERLE LEIGNEC



Cette année 2022 a été marquée, pour nous anciens combattants d'AFN par le 60<sup>e</sup> anniversaire du cessez le feu des accords du 19 mars 1962 et devant marquer la fin de la guerre d'Algérie. Cette date est devenue une commémoration officielle.

Certes, comme beaucoup d'entre nous le savent, il y a eu une période difficile qui a suivie, marquée par une présence de maintien de l'ordre difficile et à risques avec les attentats, quelques-uns parmi nous ont traversé cette période plusieurs mois après le cessez le feu.

Cette commémoration a permis de remettre, après deux ans de retard dus au covid, la croix de combattant à Roger ORELUT qui a passé une grande partie de son service en Algérie, et en grande partie après le cessez le feu.

Le comité et les municipalités de nos deux communes ont voulu marquer cette commémoration et distinction plus particulièrement avec un dépôt de deux gerbes aux monuments aux morts de Saint Hilaire et Merle-Leignec et un déroulement des cérémonies rehaussé de la musique de St Pal- Usson-Craponne.

Depuis plusieurs années, ce sont les jeunes qui déposent les gerbes à St Hilaire et marquent ainsi leur regard à ce geste de mémoire. Nous avons eu une pensée pour le peuple ukrainien par l'interprétation de leur Hymne National aux deux monuments aux morts.

La tradition a été respectée par le verre de l'amitié offerts par les municipalités, accompagné par une ambiance musicale, qui s'est, paraît-il, prolongé assez tard, mais avec le plaisir de certains de retrouver une ambiance joyeuse après ces deux années de covid.



La reprise des activités et surtout, les quelques volontés ont subi un contrechoc par les mois de covid, et plus encore par la disparition en 2021 de Jeannot GAGNAIRE, Jean ROLLY, de nos veuves Dany GALLET, Juliette BARBIER que nous avons accompagnés au mieux des possibilités du moment. Nous sommes encore 22 adhérents dont 7 veuves et 2 membres associés.

Notre effectif diminue inexorablement. Jusqu'à ce jour, la FNACA organisait son traditionnel concours de coinche, très prisé. Il a été remplacé le 1<sup>er</sup> dimanche de décembre par une vente de saucisses d'herbe, viande et boudins. Il nous tient à cœur de remercier tous ceux qui ont suivi cette démarche, ce n'était certes pas parfait, mais elle a permis de renouer les liens d'amitié qui nous unissent!

Un voyage envisagé sur 2022 a dû être annulé, mais la journée de plein air est prévue fin août. L'année FNACA commence le 1<sup>er</sup> septembre. L'assemblée générale s'est tenue le 3 novembre 2021. André FAVIER ouvrait la séance et confirmait sa décision de mettre fin à ses fonctions pour raison de santé tout en restant au bureau, le tandem Jacques BEAUPOIL – Antoine CHASTEL prenait le relais et continuait de maintenir la section à flot malgré la diminution de l'effectif et la crise sanitaire. Une équipe restreinte, mais motivée s'efforce de maintenir le souvenir et les liens entre les Anciens d'AFN, les veuves et les membres d'amitié.

# PAROISSE SAINT JACQUES DU HAUT FOREZ

## Rénovation de la maison Paroissiale à St Bonnet le Château

La Paroisse St-Jacques du Haut- Forez a mis en route la rénovation de sa maison Paroissiale, pour se projeter dans l'avenir.

Le projet était de séparer la partie réservée à l'accueil (préparation de baptême, communion, mariage, funérailles, réunions).

Tous les professionnels se sont activés pour que la partie privative soit terminée dans les meilleurs délais ; ainsi, le Père **Guy Vialla** a pu s'installer courant Juin dans son nouvel appartement. Des travaux imprévus ont retardé la réalisation des travaux, mais les entreprises œuvrent pour que notre paroisse retrouve des locaux neufs et fonctionnels.

Décès du Père **Mazioux** : Le Père Jean-Paul **Mazioux** a été curé de notre Paroisse dans les années 2000.Ses funérailles ont été célébrées le 27 Février dans son village à Noirétable.

## Visite pastorale du Père Sylvain Bataille - Evêque de St Etienne

Notre **Evêque**, le Père **Sylvain Bataille** est venu visiter la Paroisse du 10 au 15 Mai, à la rencontre des membres du conseil pastoral, du conseil économique, les acteurs de la diaconie, le nid du Haut- Forez, aussi, à la rencontre des élus du territoire et des paroissiens. Sa visite s'est terminée le Dimanche à l'issue d'un pique-nique partagé après la messe célébrée en l'église d'Estivareilles.

## Communions :

Dimanche 26 Juin 2022 :14 enfants de la Paroisse ont reçu le sacrement de communion en l'église d'Apinac, accompagnés de leurs catéchistes et de la communauté chrétienne.

**Romane Vindrier**, du hameau « le Perrier »,  
**Jules Favier**, petit-fils de Noël et Marie-Thérèse Favier,

**Maëlys Chauve** , petite fille de Christiane et Christian Chauve du bourg, faisaient partie du groupe.



## **Hommage au père VALENTIN**

Dans l'Eglise Saint Symphorien d'Usson en Forez, messe pour le père VALENTIN avec pose d'une plaque dédiée à son ministère, évêque des missions étrangères au Tibet et qui avait grandi à Usson.



**Paroisse St Jacques du Haut Forez - 16 Place des Fours Banaux  
42380 St Bonnet le Château – tel :- 04-77-50-07-48-  
site internet : [www.paroissegstjacquesduhautforez.fr](http://www.paroissegstjacquesduhautforez.fr)**

## SYNDICAT AGRICOLE

Comme beaucoup l'ont remarqué, cette année et celles d'avant marquent un réel changement dans le climat. Les saisons se mélangent et les épisodes climatiques rudes s'intensifient....

Le changement climatique est là, et il faut changer nos pratiques en termes de consommation et de fabrication d'énergie. Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, la France s'est engagée à réduire ses gaz à effets de serre et baisser sa consommation d'énergie fossile, en portant à 32% sa part d'énergie renouvelable sur la consommation totale.

L'agriculture peut être un des maillons de cette transition :

Cela n'a pas échappé aux plus observateurs d'entre vous, que certaines exploitations agricoles de la commune ont déjà sauté le pas.

Pour beaucoup d'entre nous, c'est l'énergie solaire qui a été utilisée avec l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments agricoles. Dans un monde où l'espace est limité, le double usage de l'espace prend tout son sens : utilisation des grandes surfaces de toitures des bâtiments agricoles.

Depuis peu, il y a même eu l'installation d'un traqueur solaire sur l'exploitation de l'EARL Girodon au hameau du Pin. Ce système s'est inspiré de la nature : des tournesols qui suivent le soleil.



La double utilisation se répand un peu partout dans la région :

- Comme à Mornant dans le Rhône, où, une plateforme de panneaux solaires de 2500m<sup>2</sup> flotte sur un lac d'irrigation du syndicat mixte hydraulique agricole du Rhône de 24Ha. Qui permet de sécuriser les exploitations en irrigation, de produire l'équivalent d'électricité pour 57 foyers, favoriser et maintenir la biodiversité avec l'installation de refuges à poissons, et la mise à disposition d'un espace détente pour les habitants de la région lyonnaise.

- Comme avec l'expérimentation de la station fruits à L'Etoile sur Rhône dans la Drôme. Des panneaux solaires installés sur les cultures de pêche, abricot et cerise sur 2Ha60, qui pourraient servir de parapluie pour protéger les cultures du gel et de la grêle et de parasol contre la canicule.

Ces installations demandent peu de main d'œuvre au fonctionnement, ce qui est un avantage certain vu la pénurie de main d'œuvre actuelle en agriculture.

D'autres systèmes, comme la production de « gaz vert » ou méthanisation, sont en vogue en ce moment. Mais, avec de très lourds investissements, du temps journalier, et un besoin de matière important, il faut rester prudent sur l'envolée de cette production et faire attention qu'elle ne supprime pas les vaches, car plus rentables !

On le voit bien depuis peu, certaines denrées agricoles deviennent rares, pour diverses raisons.

Alors gardons et chouchoutons tous nos agriculteurs !!

Pour tous ceux qui le souhaitent, et qui se souviennent de cette belle journée à l'Ambulant en août 2011 ! **Le prochain Comice de la Vallée de l'Ance aura lieu chez nos voisins du Puy de Dôme à Viverols le 4 septembre 2022.**

Le rendez-vous est pris, les agriculteurs de la commune seront là.



# LES INSEPARABLES

La foire annuelle du 19 novembre 2021

Après une foire 2020 annulée suite aux restrictions du covid, les inséparables ont pu retrouver une place flambant neuve pour la traditionnelle foire annuelle. De nombreux acheteurs ont pu découvrir sous une ambiance des plus festives produits locaux et du terroir, vêtements, matériels agricoles, matériels de motoculture, fromages fruits, légumes et objets de décoration. Une multitude de forains jalonnaient la nouvelle place avec l'agréable odeur des marrons chauds proposés par les inséparables. Sculpteur sur glace, hypnotiseur, balades à poneys pour les enfants étaient proposés par l'association pour assurer l'animation.

Pour le repas de la journée, tripes, andouillettes, saucisses d'herbe étaient au menu des deux restaurants de la commune Chez Cathy et à l'Épicerie.



Une foule nombreuse a pu apprécier le nouvel aménagement de la place.



Expérience hypnose réussie...



Sculpture sur glace par deux apprentis glaciers.



Cette agréable journée s'est conclue dans les meilleures conditions avec la dégustation des lasagnes préparées par l'association des Inséparables. Le rendez-vous est pris avec plaisir pour 2022.

# LA COMPAGNIE THEATRALE LES FEUILL'ART

Après deux années blanches pour cause de pandémie, la compagnie théâtrale « Les Feuill'art » de la Fouillouse est de retour sur les planches

le **dimanche 23 octobre 2022 à 15h.**

Cette année la compagnie théâtrale jouera 2 pièces de Jérôme Dubois

## **Faut prendre la vie du bon côté :**

Eglantine, Anémone et Aglaé, trois sœurs octogénaires, sont locataires d'une grande maison qu'elles ne voudraient quitter pour rien au monde. Sauf que, leurs propriétaires, les Leloyer, ont décidé de la vendre et leur proposent de les reloger au-dessus de la mairie du village. Au grand désarroi de ceux-ci, elles n'ont pas l'air décidé à vouloir quitter les lieux, allant même jusqu'à leur refuser d'entrer dans la maison ! Tant pis pour elles, les Leloyer décident quand même de mettre la maison en vente. Les trois sœurs n'auront donc plus qu'à user d'imagination pour faire fuir les futurs acheteurs...

## **Cauchemar à la campagne :**

Ah, la campagne, la nature, le calme, la tranquillité... Quel citadin n'a pas rêvé d'aller s'y ressourcer ? Mais tout n'est pas rose quand on se met au vert ! Surtout quand on débarque dans un trou perdu où l'on est tout sauf les bienvenus ! Et que vos seuls voisins, une vieille folle et sa fille complètement givrée vous réservent un accueil particulièrement hostile !

Les billets seront en vente prochainement auprès des membres du CCAS et du secrétariat de mairie.



**THEATRE**

«Faut prendre la vie du bon côté»  
et «Cauchemar à la campagne»  
de jerome dubois

**Saint Hilaire Cusson la Valmitte**  
**Dimanche 23 Octobre 2022 à 15 h**  
Au profit du CCAS

**Prix :**  
+ 12 ans : 8 euros  
- 12 ans : 5 euros

Les Feuill'art  
Cusson la Valmitte



# MANŒUVRE DES POMPIERS ET SECURITE INCENDIE

En septembre 2021, une formation aux feux de forêts a eu lieu sur notre secteur sous les ordres du capitaine de Saint Bonnet-Saint Nizier, M. COLOMBET Christian. Environ 21 personnes se sont retrouvées pour différentes interventions. Des pompiers de la brigade de St Bonnet-St Nizier, Usson en Forez, Firminy, du Chambon-Feugerolles, de St Maurice en Gourgois et de Sury-le-Comtal.

Huit équipiers et cinq chefs sont agréés pour former ce groupe d'intervention de feux de forêts (GIFF). Ils possèdent quatre véhicules pour feux de forêts, un véhicule chef de groupe et un véhicule logisticien. Pour cette formation, la manœuvre a eu lieu dans les bois entre Saint Hilaire et Bas en Basset dont les côtes sont environ 500 mètres en contre-bas.

Ces exercices sont d'une utilité importante pour prévenir les feux de forêts qui se propagent à grande vitesse pendant les périodes de canicule. Il est important de rappeler les gestes essentiels pour éviter ces incendies dévastateurs pour nos territoires.

Depuis le début de l'année, plusieurs hectares de forêt ont été détruits par les flammes dans le département, essentiellement à cause de brûlages non maîtrisés ou de départs de feu accidentels. La préfète de la Loire rappelle que l'emploi du feu reste strictement réglementé (arrêté préfectoral du 8 mars 1974 complété par celui du 11 juillet 1984) et que seuls les agriculteurs et les forestiers sont autorisés à incinérer les végétaux et leurs rémanents générés dans le cadre de leurs activités professionnelles. Ces opérations sont soumises à déclaration préalable en mairie et ne sont possibles qu'en dehors de la période estivale (donc hors de la période allant du 1er juillet au 30 septembre). Dans toutes les autres situations, l'emploi du feu pour des feux de camps, pour l'utilisation de réchaud ou de barbecue (sauf à proximité d'une habitation dotée de l'eau courante) et le brûlage de tous les déchets, y compris les déchets de végétaux issus de travaux de jardinage ou d'entretien d'espaces verts, est strictement INTERDIT sur tout le département comme sur l'ensemble du territoire national. Il est également formellement interdit de fumer dans les forêts et les landes ou de jeter des mégots par la fenêtre des véhicules.



## NOUVELLE ACTIVITE



**KLis Serge**  
Platerie Peinture

**Platrier Peintre**

**Décoration**

**Rénovation**

**06 59 40 68 09**

Serge KLIS, nouvel artisan plâtrier peintre sur la commune. Résidant à St Hilaire depuis 2005. Titulaire d'un CAP en plâtrerie-peinture, il a travaillé 27 ans au sein d'entreprises avant de se mettre à son compte en avril 2021.

Contact



06 59 40 68 09

*Correspondantes à la tribune - le progrès*



Sylvie GIRODON et Annie CATHAUD rédactrices au journal de la vie quotidienne de Saint-Hilaire.

Contact : [annie.cathaud@wanadoo.fr](mailto:annie.cathaud@wanadoo.fr)

Téléphone : 04 77 50 82 52

# RETOUR SUR LE PASSE

## RETOUR SUR LE PASSE

### **ETHYMOLOGIE DE LA COMMUNE**

Le nom actuel de la commune remonte seulement à 1843 et a pour origine le regroupement de trois parcelles fiscales :  
Saint-Hilaire, Cusson et la Valmitte.



- En 1200 : la paroisse s'appelait *Ecclesia Sancti Ylarii*.
- En 1447 : *Parrochia Sancti Ylarii*.
- En 1682 : Saint-Hilaire.
- En 1776 : Saint-Hilaire de Rozière.

A la fin du XVIème siècle, Saint-Hilaire dépendait du bailliage du Chauffour qui avait été acquis par le Forez au cœur du Moyen Age, et sa juridiction s'étendait sur les terres foréziennes appartenant au diocèse du Puy en Velay. En 1487, le Chauffour fut commune d'Estivareilles et en 1665, commune de St-Bonnet-le-Château.

IL fut supprimé par un Edit en 1771 et réuni au bailliage de Montbrison. Après la Révolution, en janvier 1790, Saint-Hilaire était rattaché au département de Rhône et Loire puis au département de la Loire à partir du 12 août 1793. (Date où est créé le département).

### **Le nom des lieux-dits a souvent été donné par des familles :**

**Cusson** : Johannès de Cusso en 1293. Ce hameau a été érigé en commune de 1789 à 1793.

**La Valmitte** : s'appelait au XIIIème siècle *Val Mechimencha* et fut acquise en 1314 par la famille MITTE, qui lui donna son nom actuel. Elle a aussi été érigée en commune pendant la période révolutionnaire, de 1789 à 1793.

**La Chazotte** : *Luca de la Chazota* en 1293. La Chazotte à partir de 1686.

**Chazourne** : Locus de Chazornes en 1293 puis Cherjourne et Chazourne en 1684.

**Crozet Pêcher** : Terra de Crozeto en 1333. Crozet Pêcher en 1723.

**Le Perrier** : Mansus del Perer en 1291 Le Perrier en 1690.

**La Terrasse** : Apud la terrassa en 1374. La Terrasse en 1674.

**Vacheresse** : Andréas de Vacheresse en 1374, Vacheresse en 1674.

**Malfray** : Village de Malfroy en 1682. Malfray en 1926.

**Chazelles** :Apud Chazelles en 1346. Chazelles en 1711.

**Montméal** :Mansus de Monméanet en 1395. Lieu de Montméal en 1683.

**Le Pin** :Johannès del Pi en 1395. Le Pin en 1699.

**Le Devey** :Locus del Deveys en 1667. Le Devey en 1694.

**Beauvoir** :Bartholoméus de Bello Vissu en 1351. Château de Beauvoir au XVIIIème siècle.



**Carte de Cassini**

### **Retour sur le passé**

#### **Electrification éclairage des bâtiments communaux**

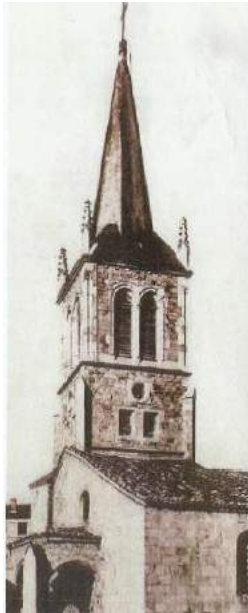
L'église, le presbytère et l'école communale furent électrifiés en 1930.

Le maire et son conseil municipal de l'époque étaient chargés de comptabiliser le nombre de lampes nécessaires pour que ces bâtiments soient éclairés convenablement.

Pour réaliser ce projet, un emprunt fut souscrit à la caisse nationale des retraites pour la vieillesse. L'annuité à payer était de 7117 francs par an.

L'électrification des cloches a eu lieu en 1967, ainsi que la pose d'une horloge électrique à 4 cadrans L'existante était défectueuse, sans cadran et fonctionnait par système de poids à remonter.

Le conseil approuve le devis établi par la maison Paccard d'Annecy le Vieux d'un montant de 14 627 francs.



Clocher avant la pose de l'horlogerie à cadran



Horlogerie électrique et cadrans à ce jour

**LES FILS DE GEORGES PACCARD**  
CLOCHEES - HORLOGES MONTRETTALES - MINNERIES ELECTRIQUES  
S.A. AU CAPITAL DE 100.000 F  
ANNECY-LE-VIEUX (HAUTE-SAVOIE)

Année : 1967  
Qualité : 1ère  
par nos soins de la Commune qui certifie l'exactitude de la réception des travaux.  
Situé : ANNECY-LE-VIEUX (Haute-Savoie) Doit M. Commune de  
42 - ST-HILAIRE CURSON LA VALMIRE (Loire)  
Année-le-Vieux, le 30 SEPTEMBRE 1967  
N° 380 - 27

Justification au Tribunal de Commerce d'Annecy en cas de contestation	REMISE en état des nécessités de la sonnerie existante (4 cloches)		
	- tourillons avec couronnets à billes.		
	- roues de sonnerie		
	- double charpe cuir		
	- ramassage de l'ensemble de la charpente		
	- ébras des cloches		
- remplacement de nos conteneurs	=	2 593,50	
HORLOGERIE : fourniture et pose d'une horloge fonctionnant sur secteur avec un dispositif de sonnerie heures, quarts répétitions, minuterie complète		2 765,--	
CADRANS : fourniture et pose de 4 cadrans à 10 heures avec faux cadrans métallés, aiguilles, minuterie, EXCEPTIO centrale de clocher		3 808,80	
ABAT-JONC : fourniture de 8 abat-jonc avec support de fixation, (lame avec carrai d'eau int. à extérieur) grillage de protection		5 460,--	
		14 627,30	
	arrondi à F.	14 627,--	

certifiée sincère la présente facture arrêtée à la somme de QUATORZE MILLE SIX CENT VINGT SEPT F  
Annecy le Vieux, 30 SEPTEMBRE 1967  
N° 380 - 27  
N° 2015 - 271100

TEL. 04.78.00 ANNECY + C. U. P. 221021 51-2 N. D. C. ANNECY 56 2 9 K. C. N. A. E. P. 291 21031 0002

Facture du 30 septembre 1967 attestant du montant des travaux

Les heures du clocher sont égrainées par le tintement de quatre cloches sonnant la volée lors des jours de fête et l'angélus trois fois par jour.

Les inscriptions doivent être lues comme si la cloche s'exprimait d'elle-même.

La cloche mère qui sonne les heures, date de 1819. On peut y lire « **Le parrain est Christophe COURBON Demontviol, la marraine est Marguerite DU MONTCEL épouse Demontviol. Que le Saint nom du Seigneur soit béni, Seigneur épargnez nous la foudre, la grêle et la tempête. J'ai été fondu sous le règne de Louis XVIII par la sollicitude de M. Mathieu REVENIER curé et de Jean-Louis FAVIER Maire de la commune.** »

Malheureusement, nous n'avons retrouvé aucune archive sur cette cloche contrairement aux trois suivantes :



Cloche « Marie Mathieu »

La première sonne les demi-heures, sa fabrication date de 1833, on peut y lire : « **Le parrain est Mathieu RENEVIER curé, marraine Marie FAVIER supérieure du couvent de St Joseph, Pierre FAVIER Maire, Thomas BRUYERE adjoint, MARCEILLER, Jacques CHOMARAT, Jean-Baptiste SUCHET, Simon BOURGIN et Pierre CREPET** »

Les deux autres cloches sonnent le glas lors des enterrements.



Cloche « Catherine Michel »

La seconde cloche date de 1833 où on peut encore lire :  
**« Laudate Dominum nesgentes le parrain a été Michel GAYTE fils du donateur par d'Antoine GAYTE et la marraine Catherine POYET épouse du donateur, Mathieu RENEVIER curé et Pierre FAVIER Maire.  
Fabriciens : Jacques CHOMARAT, Pierre CREPET et Simon BOURGIN »**

Sur la troisième on y retrouve l'inscription :  
**« Par don de M. Mathieu REVENIER curé et la Marraine Françoise BOURGIN et le parrain Simon BOURGIN »**



Cloche « Françoise Simon »

Ces quatre cloches ont été fondues par les ateliers Decharme Pierre de Brévanne (Haute-Marne) Fondeurs de Père en Fils au premier et deuxième quart du 19<sup>e</sup> siècle.

Archives paroissiales de 1833, registre tenu par le curé Renevier (retranscrit sans correction orthographique)

Acquisition de trois cloches, la première du poids de seize quintaux moins dix sept livres. La seconde du poids onze quintaux et neuf livres. La troisième du poids huit quintaux et huit livres grand poids ou poids kilogramme.

Ayant prié Monseigneur depuis Archevêque administrateur du diocèse de Lyon de m'accorder la permission de les bénir. Voici ce qui m'a été répondu le quatre septembre mille huit cent trente-trois :

Monsieur,

Monseigneur vous fait compliment de votre acquisition et vous autorise à bénir les trois cloches ou à déléguer qui bon vous semblera pour cette cérémonie, je suis avec une affectueuse considération, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur

*Barrou Vicaire Général*

J'avais écrit à tous les prêtres natifs de cette paroisse pour les prier d'assister à cette auguste cérémonie, mais comme c'était un dimanche auquel elle était fixée Monsieur Chomarat Curé de St Genet Lerpt a été le seul de ces prêtres qui a pu se rendre et c'est lui que j'ai délégué pour bénir nos trois cloches et qui s'en est acquitté au grand applaudissement de tout le monde.

Monsieur Dumas Curé d'Usson un de nos anciens vicaires a prélué par une édifiante instruction.

## Bénédition de 3 cloches le 29 septembre 1833 :

L'an mil huit cent trente trois et le vingt neuf septembre jour de St Michel d'après l'autorisation formelle de Monseigneur Jean Paul Gaston depuis archevêque administrateur du diocèse de Lyon. Nous soussigné Prêtres Curés de St Genes Lerpt délégué par Monsieur Renevier Curé de cette paroisse a ce spécialement autorisé. Avons donné la bénédiction a trois cloches sous les noms et invocation, savoir la première Marie Mathieu, la seconde de Catherine Michel, la troisième de Françoise Simon, les parrains et marraines ont été savoir de la première Messire Mathieu Renevier Curé de cette paroisse, Marie Favier Sœur St Hilaire religieuse de la Congrégation de St Joseph en cette paroisse, de la seconde Michel Gayte et catherine Poyet épouse d'Antoine Gayte donateur de la cloche habitant au lieu de Chazel de cette paroisse, de la troisième donnée par Messire Mathieu Renevier sus dit Curé de cette paroisse, le parrain a été Simon Bourgin du lieu de Vacheresse et la marraine Françoise Bourgin épouse de Jean Gayte du lieu de Cusson aussi de cette paroisse et ont signé avec nous ceux des parrains et marraines qui ont su signer ainsi que plusieurs autres personnes.

*Favier maire    Bruyère    Dumas Curé    Déléage C    Bost Diacre    Gayte  
Crepet Chamarat    Suchet    Renevier Curé    Chamarat    Mathieu Curé de St Genes Lerpt*

Le curé Mathieu RENEVIER né à Estivareilles le 26 juillet 1764, Confesseur de la foi, Père des pauvres, bienfaiteur de la paroisse de Saint Hilaire où il est décédé Curé le 12 janvier 1845, a été inhumé au cimetière de notre commune.

### Rubrique faits divers

« Orages d'été du 02 juillet 1897 »

Aujourd'hui nous parlons de réchauffement climatique, les précipitations orageuses sont relativement fortes voire même dévastatrices.

Pourtant en ce début juillet 1897, pendant plusieurs jours des orages d'une extrême violence s'abattent sur notre commune.

La grêle cause des dégâts considérables sur la toiture de l'église.

Les bâtiments communaux ne résistent pas à cette déferlante qui dure plusieurs jours.

L'agriculture et les récoltes sont dévastées en totalité. Certains anciens du pays racontent que l'on peut ramasser, par panier entier, les oiseaux morts.

Les jeunes gens de la classe 1886 du canton de Saint Bonnet le Château, appelés à satisfaire des périodes d'exercice militaire, demandent en mairie des dispenses pour venir en aide à leurs familles afin de subvenir à leur nécessité du fait que les récoltes de cette année sont détruites.

La commune ne peut pas voter de nouvelles charges vu que les contribuables sont déjà très éprouvés par ces orages.

Le conseil municipal de l'époque, lors de la séance du 15 août 1897, demande une aide de 1000 francs au conseil général de la Loire pour aider à financer les réparations des bâtiments communaux.



12958. SAINT-HILAIRE-CUSSON-LA-VALMITTE (Loire), alt. 900 m. — Vue prise d'une clairière



étang de Montagnac



château de Montagnac